

Règles d'utilisation du véhicule du véhicule (Toyota Hilux) VD 486'027:

L'utilisation de ce véhicule de service IIE - Pool ENAC ne sera utilisé que pour des courses de service et conduit par des personnes soumises à un contrat EPFL (les étudiants ne sont pas autorisés à conduire). Une réservation préalable est obligatoire sur le site reservations.epfl.ch

La clé du Toyota Hilux doit être prise et déposée dans la boîte de sécurité qui se trouve à côté de la porte du bureau GR A1 382. (pour le code voir au bas de cette page)

Le véhicule est stationné devant le bâtiment GR entrée C, chemin des Arpenteurs, sur une place numérotée VD 486'027

Dès votre retour, ou à la fin du prêt, le conducteur déchargera son matériel et procédera au nettoyage intérieur et extérieur de la voiture si nécessaire.

Le carnet de contrôle de courses sera lisiblement rempli (Date, destination, total compteur, km effectués, nom et acronyme du Labo). Vérifiez les kilomètres sur le tableau au départ et au retour du véhicule. Les kilomètres parcourus devront être notifié en ligne le lendemain matin: un email automatique avec un lien sera envoyé au bénéficiaire de la réservation. Les kilomètres non renseignés seront soumis à un forfait de CHF 50.- / réservation à la prochaine période de facturation.

Caractéristiques :

Poids à vide 2'000 kg Charge utile 620 kg Poids total 2'620 kg Charge sur le toit max. 50 kg
Poids remorquable 3'250 kg Nombre de places total 4.

Attention avec remorque Humbaur HTK 3500 (VD 420' 710) la charge utile de la remorque est 2'140 kg.

CARBURANT : Le plein de carburant (*Diesel*) sera effectué si le réservoir est à moins de la moitié. (Attention pas de biodiesel)

Vous devez faire le plein dans les stations **SOCAR** avec la carte jointe au carnet de course (valide en Suisse uniquement), se trouvant dans la boîte à gants. Notez le nombre de litres dans le carnet de course (pas besoin de garder la quittance). Le code de la carte SOCAR se trouve sur l'étiquette de la clé du véhicule.

EN CAS DE PANNE: Contacter Toyota Assistance et/ou Garage du Saugy Angeloz SA +41 21 631 99 31 Rue de la Vernie, 1023 Crissier. Voir la documentation dans la boîte à gants. Possibilité d'un véhicule de remplacement. Voir les conditions.

EN CAS D'ACCIDENT: A prévenir de suite : Police, voire ambulance si nécessaire, au 117 ou remplir un formulaire de constat se trouvant dans la boîte à gants et prendre des photos des dommages.

Puis Florian Breider, labo GR-CEL

[tel:+41 21 693 08 69](tel:+41216930869)

florian.breider@epfl.ch

ou Sylvain Coudret

[tel:+41 21 693 37 74](tel:+41216933774)

sylvain.coudret@epfl.ch

Annnonce du sinistre : Secrétariat Exploitation – Intendance DII +41 21 693 52 22, +41 21 693 50 38.
et Vaudoise Assurance, Service courtier SR, Place de Milan, Case postale 120, 1001 Lausanne

Les frais de réparation sont pris en compte par le laboratoire du conducteur, excepté faute grave.
Dans ce cas-là, le montant devra être pris en charge par le conducteur.

Contrôle technique : 1 fois par mois par GR-CEL.

Cependant, le conducteur reste **responsable** du bon fonctionnement du véhicule et de son état général (eau - huile - essence - pneumatiques – etc... et il annonce les éventuels problèmes à florian.breider@epfl.ch

En cas de négligence dans la conduite ou d'une mauvaise utilisation, la Direction IIE, qui a la responsabilité de cette voiture, se réserve la possibilité de retirer le droit de conduire les véhicules de service.

Pour l'ouverture de la boîte de sécurité à côté de la porte de la salle [GR A1 382](https://reservations.epfl.ch)

Tirer le couvercle contre vous, composer le code à numéro 3745 et presser les 2 boutons latéraux. Refermer et ne pas laisser le code en position ouvert.